

Décision

Générale

colonial

Décision n° 648 du 1er juin 1961 :

n° 648

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 juin 1961

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro

31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Madame Lariau Paule, dame employée auxiliaire de 2° catégorie, échelle XI, échelon 1, indice 895, au service des Contributions est autorisée à effectuer des heures supplémentaires pour l'établissement des états de solde du personnel du service: Une indemnité forfaitaire mensuelle de 6.000 francs lui sera allouée pour ce travail, /pour compter du 1er mai 1961. Le Ministre des Finances et le Trésorier-Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application de la présente décision.